



Assemblée générale du 13 novembre 2017
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ
Présenté par Denise FERRISSE, présidente.

Notre association existe maintenant depuis plus de deux ans.

Après une phase de recherches pour que le contrat de DSP ne soit pas relancé, avec la suite que nous connaissons, je pense pouvoir dire que nous sommes entrés dans une nouvelle phase avec la création de la Métropole, Tours-Métropole-val-de-Loire.

Compte-tenu de notre jeune âge, cette évolution s'est réalisée rapidement : souvenez-vous, début 2016, nous parlions d'une prise de compétence de l'eau par une future communauté urbaine entre 2018 et 2020.

Nous devons donc nous adapter à cette nouvelles situation.

Et je pense que les actions que nous avons engagées depuis janvier 2017 vont dans ce sens, tout en ne négligeant pas les actions en cours sur le territoire jocondien.

A Joué-lès-Tours.

- Pour rappel, nous avons déposé le 1^{er} août 2016 une requête auprès de Monsieur le Préfet sur différents points du contrat et il nous avait répondu le 24 octobre en nous donnant raison sur deux points : la propriété des compteurs qui devraient à la fin du contrat revenir à la ville. (= bien de retour). L'obligation d'intégrer dans les rapport annuels les données sur l'encours et l'état de la dette.

- Evolution de notre requête au TA d'Orléans.

Nous avons en début d'année 2017 constitué et déposé un dossier de demande d'aide juridictionnelle et nous avons reçu une réponse favorable le 28 juin 2017. Nous bénéficions donc maintenant de l'aide totale : frais et conseils d'un avocat gratuits. Nous avons rencontré notre avocat le 31 juillet, qui nous a rassurés concernant les demandes financières des autres parties et qui nous a dit que le dossier se jugeait tout d'abord sut la forme avant le fond.

Mais avant d'avoir la réponse concernant cette aide, les avocats des parties



EAU-JOUÉ-LÈS-TOURS-TOURAINES

Association loi 1901 pour un service public de l'eau potable
Maison des Associations, 2, rue du Clos Neuf, 37300 Joué-lès-Tours
<http://www.eau-jouelestours-touraine.fr/>

adverses, la ville et Véolia ont déposé des mémoires en défense, à la date limite de fin d'instruction. Nous avons donc dû répondre dans un délai rapide, entre le 29 mars et le 15 avril 2017, le mémoire de réponse a été envoyé le 15 avril.

Les deux cabinets d'avocats adverses ont répondu à notre mémoire et l'instruction est désormais close.

Nous avons de nouveau rencontré notre avocat Me Guerekobaya, jeudi dernier 9 novembre.

Notre dossier a été déposé dans une procédure d'annulation d'une décision, les parties adverses plaident la non-recevabilité, compte-tenu d'une jurisprudence du Tarn-et-Garonne confirmée récemment par un arrêt du Conseil d'État. Mais toutes les conclusions des rapporteurs publics d'autres juridictions ne sont pas connues des avocats et il est possible qu'il y en ait qui nous soient plus favorables.

Me Guerekobaya nous a dit qu'il faut maintenant attendre le rapport du rapporteur public qui dira si notre requête est recevable. Dans le cas d'une réponse positive, nous pourrions plaider sur le fonds.

➤ Travail de recherche et rédactions de textes d'informations.

dans le cadre de demi-journées de formations sur l'eau, une action a été engagée et animée par Daniel Chany. Elles ont eu lieu à Joué les 15 octobre et 6 décembre 2016. e un document de formation a servi de support, dont les éléments servent toujours lors de réunions diverses.

De telles formations sur une soirée pourraient-être continuées si des adhérents le souhaitent.

➤ Etude sur les factures d'eau dans la métropole

Daniel a engagé cette étude avec l'aide de Sylvie Capelle. Ce travail a été publié sur notre site fin août et les conclusions (nos propositions) ont été adressées par mail aux élus membres de la Commission des services au public de Tours-Métropole

- Etude sur les 112 services d'Indre-et-loire. Publiée sur le site en janvier 2017.

- Etude sur le transfert de compétence à TOURS+

- Etude sur les aspects financiers du transfert.

- Analyse du rapport VEOLIA 2016



EAU-JOUÉ-LÈS-TOURS-TOURAINES

Association loi 1901 pour un service public de l'eau potable
Maison des Associations, 2, rue du Clos Neuf, 37300 Joué-lès-Tours
<http://www.eau-jouelestours-touraine.fr/>

➤ Information des adhérents.

Le 1^{er} juillet nous avons adressé à tous les adhérents une lettre d'information sur les divers événements depuis la tenue de l'assemblée générale.

Engagement sur la Métropole

Nous étions déjà en relation avec les associations concernées par le sujet de l'eau sur le territoire.

Donc dès l'annonce de la création de la communauté urbaine devenue rapidement métropole, nous avons créé ensemble le collectif « Eau-Touraine ».

au départ : 3 associations « eau », 2 associations de consommateurs, la Sepant.

Depuis un mois nous avons été rejoints par une nouvelle association qui veut défendre sa régie : eau-Savigné-sur-Lathan-Hommes.

Nous sommes aussi en relation avec des élus du Lochois.

Le collectif a rédigé une charte, qui est sur notre site. Il essaye d'être présent lors des conseils communautaires.

Nous avons rencontré le Vice-Président, Bertrand Ritouret, également maire de Luynes. Il ne nous a pas donné de réponses réelles à nos questions mais nous avons compris que pour l'instant la métropole allait garder les modes de gestion existants, sans s'opposer aux choix précédents des communes : Régie + DSP.

Il n'avait pas de ligne politique précise annoncée.

Suite au rapport de Daniel sur les 112 services du département, nous avons envoyé un courrier au vice-président de la métropole, ainsi qu'aux maires concernés leur signalant deux types d'illégalités constatées :

Le montant de la partie fixe (abonnement) dont le maximum ne peut dépasser 30 % de la facture (base 120 m³)

les prélèvements dans la nappe du Cénomaniens : notre zone (de Amboise à Azay-le-Rideau) prélève plus de 30 % d'eau dans cette nappe et ne peut donc pas appliquer des tarifs dégressifs sur les factures.

Or, plusieurs ne respectent pas l'une ou les deux de ces obligations.



EAU-JOUÉ-LÈS-TOURS-TOURAINES

Association loi 1901 pour un service public de l'eau potable
Maison des Associations, 2, rue du Clos Neuf, 37300 Joué-lès-Tours
<http://www.eau-jouelestours-touraine.fr/>

Le collectif se réunit de façon régulière alternativement à Joué, à Saint-Pierre et à Fondettes, lui permettant d'échanger sur les nouvelles du territoire métropolitain.

Son existence nous a permis d'être présents jeudi dernier 9 novembre dans le cadre d'une séance du CNP au cinéma les Studios. Cette soirée était organisée par Convergence des services publics 37, avec un film « vague citoyenne » et un intervenant Jean-Claude Oliva de « coordination eau bien commun France ».

Outre son intervention très intéressante, nous avons pu intervenir, nous faire connaître et enrichir notre réseau.

Nous devons rester vigilants sur la gestion à venir du dossier Eau sur le territoire de la Métropole, voire le département, car en face les multinationales de l'eau, qui perdent du terrain par ailleurs, se battent avec des moyens que nous n'avons pas et parfois aussi de façon sournoise et illégale.

Nous avons le relais de quelques élus, même minoritaires, qui interviennent dans le sens du service public, et avec lesquels nous échangeons les informations.

Et de notre côté, nous pouvons développer l'arme citoyenne, ce n'est pas facile toujours mais nous devons continuer notre travail car nous sommes convaincus que notre cause est juste.